

CEGC C/AVOVENTES
2025-146

150 AFFICHETTES pour distribution lors des visites (à remettre au commissaire de justice la Maître Fabrice ANDRAL)
PUBLICITE LEGALE : Oui, jointe
Parution du xxxxx dans JAL LES PETITES AFFICHES LANDAISES

Maître Xavier DE GINESTET
SELARL DE GINESTET DE PUIVERT
Avocat Postulant
Avocat au Barreau de DAX
21 boulevard Saint Pierre
40100 DAX
Ligne directe : 05.58.56.55.44
Mail : info@deginstet.fr
sahnoun.com

Maître Sarah SAHNOUN
SELARL SAHNOUN & Avocats associés
Avocat plaidant
Avocat au Barreau de GRASSE
18 boulevard Carnot
06400 CANNES
Ligne ventes : 04.93. 30. 30.70
Mail : sarah.sahnoun@avocat.fr
Site internet : www.avocat-

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES, EN UN SEUL LOT
au TRIBUNAL JUDICIAIRE de DAX
le Jeudi 25 juin 2026 à 10h30

A PONTONX SUR L'ADOUR (40465),
282 chemin du Louède

Une MAISON INDIVIDUELLE A USAGE D'HABITATION d'une superficie de 110 m2 composée de 3 chambres, une ancienne maison de 2 pièces principales à usage de dépendance, une remise et divers autres petits bâtiments non cadastrés implantés sur un grand terrain arboré

Cadastrée section BD 83, 85, 73 pour une superficie de 83 a 34 ca



OCCUPATION : par la partie saisie

ADJUDICATION au Palais de Justice de DAX
Rue des Fusillés - 40107 DAX.

CREANCIER POURSUIVANT :

COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, en abrégé « CEGC »
au capital de 262.391.274,00 euros, entreprise régie par le Code des Assurances, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de PARIS (75) sous le numéro 382.506.079 dont le siège social est 59 avenue Pierre Mendès-France, 75013 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Me Xavier DE GINESTET, Avocat au Barreau de DAX

DESIGNATION :

Sur la Commune de PONTONX SUR L'ADOUR (40465), 282 chemin de Louède une maison individuelle à usage d'habitation d'une superficie d'environ 110 m2.

L'entrée ouvre sur un dégagement d'entrée indépendant. Depuis cette entrée on accède sur la gauche à un cellier, avec un point d'eau où se trouve également la partie chaufferie. En face la pièce d'entrée ouvre sur un grand séjour qui occupe toute la partie centrale de la maison et qui donne sur la terrasse à l'est. Sur la gauche du séjour on trouve successivement deux chambres. En revenant sur la droite, on trouve ensuite une troisième chambre, puis un dégagement distribuant des WC indépendants et une salle d'eau et enfin une cuisine. Les combles sont accessibles par un escalier escamotable depuis le cellier. On débouche ici dans une première pièce de laquelle on accède ensuite au grenier proprement dit. Le grenier ouvre de son côté sur les combles perdus de l'extension de l'entrée.

La maison ancienne à usage de dépendance, d'environ 50 m2, est construite de plain-pied avec un grenier inaccessible en étage.

La remise d'environ 34 m2 est à l'état de ruine

Il se trouve également sur le terrain plusieurs bâtiments non cadastrés : L'atelier et le auvent, la chèvrerie, le poulailler, la station de pompage et l'abri de jardin.

Diagnostics : dans le Cahier des conditions de la vente

MISE A PRIX : 37.000 euros

CONSIGNATION : 3.700 euros

Chèque de banque ou caution bancaire

VISITES :

Lundi 15 juin 2026 de 14h à 16h

Par Maître Fabrice ANDRAL, SCP Marie-Christine GETTE-PENE et Fabrice ANDRAL commissaires de Justice à TARTAS (40400) – 500 route de Junca – tél 05 58 73 40 67 mail. fabrice.andral@huissier-justice.fr

Clauses et conditions insérées au cahier des conditions de la vente n°24/00002 déposé le 11 février 2026 qui peut être consulté au Greffe du TJ de DAX, Service du JEX (immobilier ou sur le site du Conseil National des Barreaux AVOVENTES (<https://avoventes.fr> - Barreau : Dax)

Pour tous renseignements : 05.58.56.55.44

Les enchères ne peuvent portées que par un avocat inscrit au Barreau de DAX